

PRESENTS : BRIDE Denis, BON Hervé, DAVID Eric, COMTE Thierry, DUMONT Xavier, GAILLARD Gilles, JAUD Daniel, MOREY Pierre, PAGET Pierre-Gilles, ROULIN Patrick, VACELET Denise, Lilia CRAUSAZ, ROSELE Séverine, PERROD Isabelle.

ABSENT EXCUSE : M JOURNEAUX Cyrille.

SECRETAIRE DE SEANCE : MOREY Pierre.

➤ **Approbation des comptes de gestion 2021 de la commune et du budget eau.**

Considérant que les comptes de gestion établis par le trésorier pour chacun de ces budgets reflètent l'intégralité des dépenses et des recettes du budget concerné, le conseil municipal approuve à l'unanimité ces comptes de gestion.

➤ **Approbation des comptes administratifs – exercice 2021 de la commune et du budget eau.**

COMMUNE :

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2021 qui s'élève à un résultat positif de 225 430.37 € sans les restes à réaliser. Décide de reporter 403 860 € de restes à réaliser.

Le conseil municipal décide d'affecter en section d'investissement article 1068 : 300 835 € et prend acte que le report de recettes de fonctionnement est de 0 €.

EAU : (Village Fétigny)

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2021 qui s'élève à un résultat positif de 20 307.87 €. Il prend acte que le résultat de la section d'investissement est positif et qu'il n'y a pas lieu d'affecter des crédits à l'article 1068

➤ **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022.**

Le conseil municipal vote le budget 2022 pour un montant de 313 050 € en fonctionnement et 1 092 160.32 € en investissement.

➤ **VOTE DU BUDGET ANNEXE EAU 2022.**

Le conseil municipal vote le budget eau 2022 pour un montant de 22 518.13 € en fonctionnement et 12 781.42 € en investissement.

➤ **VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022.**

Le conseil municipal vote à l'unanimité les taux d'imposition comme suit :

Taxe foncière bâti : 31.03 %

Taxe foncière non bâti : 12.98 %

Taux moyens appliqués sur la commune de VALZIN EN PETITE MONTAGNE.

**RPQS Eau Fétigny et des 2 Syndicats**

Le Code Général des Collectivités Territoriales par son article L.2224-5, impose, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable. Le tableau ci-dessous synthétise les données et les tendances par rapport à 2021, selon les gestionnaires sur la commune.

# Commune de Valzin en Petite Montagne

## Synthèse des RPQS EAU 2021

↘↗ : tendance très négative

↘↗ : tendance négative

↘↗ : tendance positive

Réseau	Régie Fetigny		SIE LAVAL DANFIA		SIE VALOUSON	
	1 de 1,06 Kms		3 / total : 11,42 Kms		1 de 20 Kms	
Abonnés	59	↗	175	=	269	↗
Volume mis en distribution	3 918 m <sup>3</sup>	↗	21854 m <sup>3</sup>	=	44487	↘
Consommations autorisées (vente,...)	3674 m <sup>3</sup>	=	12 475 m <sup>3</sup>	↘	32535	↘
Rendement	83,2%	↘	60%	↘	76%	↗
Perte / Km / j (ILPR)	1,82 m <sup>3</sup>	↗	2,09 m <sup>3</sup>	↘	1,59	↘
Consommation/Kms/j (ILC)	9 m <sup>3</sup>	↘	3,15 m <sup>3</sup>	↗	5,04	=
Prix du m <sup>3</sup> - TTC pour une facture de 120 m <sup>3</sup> en 2021	1,87 €	=	2,26 €	=	2,40 €	=
Travaux en 2019	2 196,84 €	↗	2 011,20 €	↘	107 333,00 €	↗

ED-TECH - 06/04/2022

Le conseil municipal approuve les documents.

➤ **APPROBATION DE L'AVENANT 1 DANS LE CADRE DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE DE LA REHABILITATION DE LA CURE DE LEGNA (modification de la répartition des honoraires entre co-traitant sans augmentation de montant).**

Le conseil municipal à l'unanimité approuve cet avenant qui modifie la répartition des honoraires du marché de maîtrise œuvre entre les co-traitants sans modifier le total du marché.

➤ **Questions et informations diverses.**

- Protection défense incendie Moulin de Légna : poteau incendie prévu sur le Chemin de Provent, tuyau de 100 en PVC avec un débit de 30 m<sup>3</sup>/heure, l'estimation du coût par l'entreprise MARTIN est à réaliser.
- Concernant les travaux prévus au lac de Viremont, la première tranche est terminée, les copeaux ont été enlevés et remis sous la ligne électrique, triés à la pelleteuse. Les drains vont être rebouchés avec de la marne. Concernant le déversoir actuel du lac, étude

topographique en cours pour augmenter le lac de 70 cm. Des blocs de pierre vont être ramenés contre la marne. Il y a plusieurs offres pour vendre le bois : l'entreprise GONNOT 26 € tonnes entre 120 et 150 tonnes : bouleau, chênes, frênes, pins, sarl EDE 30 € Tonnes et l'entreprise GAMM BOIS ENERGIE : 30 € Tonnes. Il y a des frênes à vendre en grume sur la place de retournement. Le volume est à estimer.

- Le cabinet pruniaux va réaliser une division parcellaire pour un montant de 1782.26 € HT pour avoir 960 mètres de chemin et les 2 places pour pouvoir obtenir une subvention de 80% pour pouvoir réaliser la piste forestière à SAVIGNA.

- Acceptation du devis de l'entreprise Jurapente pour mettre du parquet stratifié de 12 mm sur l'ancien plancher de la cuisine, WC et couloir au logement de Fétigny pour un montant de 2320.09 € HT.

- Acceptation du devis de l'entreprise Brico pro pour fourniture de parquet stratifié pour un montant de 1037.23 € pour remplacer le lino du logement de Savigna au dessus de l'ancienne mairie. Les travaux seront réalisés par le locataire sur une surface de 40 m2.

- Demande de devis pour le logement au-dessus de la mairie à Légna pour le sol du couloir et la peinture des murs du couloir et du séjour. Faire réaliser le DPE pour le F5 à Savigna et le logement au-dessus de la mairie à Légna.

- Les enfants de l'école primaire ont envoyé des cartes de la fraternité aux élus, les élus répondront aux cartes de la fraternité.

-Madame BRULEBOIS sera présente sur la commune le jeudi 21 avril de 9H00 à 12H00 pour voir les travaux à réaliser dans l'ancienne cure de Légna, à la porcherie de Légna, visite au lac de Viremont pour voir les travaux en cours et visite des ruchers à Savigna.

L'ordre du jour étant épuisé le maire lève la séance à 23 heures 15.